

La règle d'or reste valable



“

"Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. À ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres."

[Jean 13.34-35](#)

Jésus affirme ici que ce n'est pas à votre lecture régulière de la Bible ou à votre fréquentation assidue de l'église que le monde reconnaîtra que vous êtes chrétien – bien que ces choses soient extrêmement importantes. C'est la façon dont vous traitez les autres qui montrera votre amour pour Christ.

“Avant de pouvoir apprendre à aimer les autres, il nous faut cesser d'avoir une trop haute opinion de nous-mêmes. ”

Je crois fermement que Dieu attache une importance capitale à notre attitude envers les autres. J'en suis profondément convaincue. Comment nous choisissons de traiter ceux qui nous entourent importe plus à Dieu que tout ce que nous pouvons faire d'autre.

Vous avez certainement entendu ce vieil adage : "Les actes parlent plus fort que les mots." C'est vrai. Vous pouvez parler d'amour du matin au soir, mais si vous ne traitez pas les autres avec amour, vos mots sont vides de sens et n'ont ni poids ni puissance.

Avant de pouvoir apprendre à aimer les autres, il nous faut cesser d'avoir une trop haute opinion de nous-mêmes. Sachez que si nous croyons vraiment que nous sommes meilleurs que ceux qui nous entourent, nous aurons du mal à les aimer. Nous commettrons l'erreur de penser que si nous sommes supérieurs, ils sont forcément inférieurs. Et dans ce cas, ils ne méritent pas notre amour. C'est là un raisonnement dangereux.

Jésus nous a appelés à servir, encourager, soutenir et, oui, aimer ceux que nous côtoyons, même s'ils ne pensent pas comme nous.

Une vérité pour aujourd'hui

La Règle d'or que nous avons tous apprise étant enfants reste valable : "Traitez les autres comme vous aimeriez qu'ils vous traitent."

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



13 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2023 - www.topchretien.com